



Union Régionale Alsace

L'info CE

Réunion du 03 Septembre 2015

C'est la rentrée !

Lors de cette réunion plénière de rentrée du CE, vos élus auront été consultés sur pas moins de 3 sujets, dont le détail est dans les pages intérieures. Ci-dessous notre déclaration liminaire :

Vendredi 21 août 2015 à bord du train Thalys N°9364 effectuant la liaison Amsterdam-Paris, a été déjoué un acte qualifié de terroriste. Sans le sang-froid et les réactions héroïques de passagers, le bilan aurait pu être très lourd.

Ceci rappelle que notre environnement sociétal et des transports en particulier, sont potentiellement exposés à des menaces de tout ordre. Ce dimanche 23 août 2015, la SNCF communique de nouvelles mesures de sûreté :

1. Extension dès le 01 septembre 2015 du numéro vert 3117, permettant à chacun de signaler un fait anormal, voire inquiétant, en gare ou à bord d'un train,
2. signalétique renforcée,
3. renforcement des patrouilles à bord des trains,
4. contrôle des bagages aléatoire à l'étude.

L'UNSA-Ferroviaire prend acte de ces annonces.

L'UNSA-Ferroviaire déplore la polémique déclenchée envers le personnel de bord Thalys, qui a appliqué les procédures réglementaires avec professionnalisme.

L'UNSA-Ferroviaire en appelle aux pouvoirs publics et au Ministère de l'Intérieur, afin de renforcer la surveillance et les

contrôles des emprises ferroviaires.

L'été est toujours propice aux mauvaises surprises. Ainsi on apprend par une dépêche AFP du 24 juillet 2015 qu'un appel d'offre SNCF va être lancé pour déconstruire les 104 rames TGVA.

Cette annonce a de quoi perturber encore plus les agents du Domaine Matériel, même si pour Romilly d'autres charges de démantèlements sont annoncées. L'annonce ne rassure pas l'ensemble des Technicentres industriels, visiblement la concurrence est aussi sur le démantèlement alors que la charge de rénovations manque. C'est incompréhensible !

A quoi joue la SNCF ? Elle réalise la déconstruction au Mans par des cheminots, elle filiale à Culoz et elle donne au privé à Chalindrey.

L'UNSA-Ferroviaire s'insurge contre la logique industrielle d'externalisation concernant la déconstruction. La déconstruction est une industrie en devenir et créateur d'emplois et pas un lot de consolation.

La SNCF doit se positionner clairement. L'UNSA fait des propositions concrètes :

- POUR une ingénierie du démantèlement innovante,
- POUR l'utilisation du démantèlement comme base de formation sur le produit train,
- POUR une recherche soutenue afin d'améliorer les conditions de travail,
- POUR la valorisation des déchets en économie circulaire conforme au grenelle de l'environnement,
- POUR le maintien d'emplois dans les Technicentres,
- POUR l'accompagnement social des agents impactés par des réorganisations.

Dans ce numéro :

Outil de téléphonie dans les ACV	2
RH0281 à Bischheim	2
Projet AEC	3
Les bons plans du CE	4

L'UNSA-Ferroviaire est aux côtés des cheminots du Matériel qu'ils soient à Romilly, Oullins, Bischheim ou ailleurs.

Le démantèlement est une opportunité pour les cheminots, c'est une tâche noble et économiquement rentable.

Nous terminerons cette déclaration en formulant un vœu. Suite à la dénonciation d'un accord, pourtant équilibré, par 2 Organisations Syndicales, la Direccte (Inspection du travail) va décider de l'organisation administrative de nos CE. Outre ce cadre purement administratif, sa décision va également impacter l'emploi et les conditions de travail des quelques 2000 salariés des CE/CCE.

Nous faisons donc le vœu que la Direccte entendra le positionnement exprimé par

l'UNSA-Ferroviaire en faveur de notions fortes, pour l'ensemble des salariés, à savoir : Proximité, territorialité et cohésion sociale.

Les futurs CE doivent pouvoir exercer leur rôle économique et de gestion des Activités Sociales (plus de 100 Millions d'€ au global) de manière structurée sur des bassins d'emplois cohérents.

L'Inspection du Travail rend sa décision le 10 septembre 2015. L'UNSA-Ferroviaire communiquera alors les incidences de celle-ci pour tous les salariés. Un dicton dit qu'il faut attendre le soir pour juger si la journée fut belle. Nous allons donc attendre mais il n'en reste pas moins qu'il aurait été bien préférable de rester seuls maîtres de notre destin.

Consultations de vos élus du CE

Projet de déploiement d'un nouvel outil de téléphonie dans les ACV

Pour L'UNSA, le déploiement de ce nouvel outil apporte des améliorations dans les ACV (Agences Commerciales Voyageurs).

En effet, il est nécessaire de vivre avec son temps et de faire évoluer:

- le portage de la voix et des données via le numérique,
- le serveur vocal vers un outil plus performant,
- l'interface opérateur/machine afin d'améliorer les conditions de travail.

De plus, cette nouveauté permettra d'accéder à plus d'informations clients, mais aussi à la possibilité d'enregistrement en cas d'appels malveillants.

Cependant certaines fonctionnalités pourraient être néfastes pour les opérateurs, si elles étaient détournées de leur vocation première:

- l'enregistrement, comme l'écoute en direct, deviendrait ainsi un outil de surveillance malsain, car l'icône d'enregistrement qui doit apparaître sur le bandeau pourrait ne pas être remarquée par l'opérateur,
- les statistiques, bien que seulement journalières, pousseraient l'encadrement à imposer un rythme de travail plus que limite.

Les élus UNSA craignent également que la direction puisse à terme supprimer les « tandems » en

Résultat du vote :

CONTRE : 8 élus
3 FO - 3 CGT - 1 CFDT - 1 Sud

ABSTENTION : 4 élus
4 UNSA

argumentant que le nouvel outil permet un accompagnement différent et plus performant.

En raison de ces interrogations et problématiques qui subsistent, l'UNSA s'est abstenue lors du vote.

Mise en œuvre du RH0281 au Technicentre de Bischheim

Au Technicentre de Bischheim, l'application du RH 0281 et un transfert de charges PRM à venir laissent les agents dubitatifs sur leur avenir celui de l'Etablissement.

Retour sur les faits :

- 16 Avril 2015 : Guillaume Pépy annonce la fermeture du Technicentre de Romilly d'ici 2019. Entre temps les lobbying des uns et des autres ont contraints l'entreprise à revoir sa copie. Désormais, il est prévu que le site historique de Romilly fasse du démantèlement alors que sur un nouveau site, 200 à 250 cheminots s'occuperont des Pièces Réparables du Matériel.
- 28 Mai 2015 : annonce en réunion DP à Bischheim que le sureffectif actuel, lié à une baisse globale de la charge dans le Domaine Matériel, déclenche l'accès pour certains agents aux dispositifs du RH 0281 pour résorber un surplus de 42 agents. Dans le même temps, il est annoncé également qu'un transfert de charges PRM va s'opérer vers Romilly et Oullins, 2 Technicentres en grande difficulté, par « solidarité industrielle ». Pour l'heure, 17 postes sont concernés mais d'autres pourront suivre. Le RH0281 fera son apparition lorsque les transferts de charges seront effectifs.
- 30 Juin 2015 : information des élus du CER en réunion plénière en vue de consultation lors de la réunion du 03 septembre. Alors que les élus attendaient des annonces sur la charge du Technicentre de Bischheim (nombre de postes transférés, répartition des PRM, calendrier), le DET a botté en touche. Rendez-

vous à la rentrée pour découvrir les arbitrages qui seront faits par la Direction du Matériel !

- 23 Juillet 2015 : consultation des membres du CHSCT du Technicentre de Bischheim sur le dossier de mise en œuvre du RH0281.
- 03 septembre 2015 : consultation des élus du CER sur ce même dossier.

Résultat du vote :

CONTRE : 5 élus
3 CGT - 1 CFDT - 1 Sud

ABSTENTION : 7 élus
4 UNSA - 3 FO

Si la mise en œuvre du dispositif de départs volontaires permettra à certains agents du Technicentre de quitter l'entreprise avec une mesure financièrement intéressante pour certains, vos élus UNSA déplorent les choix du domaine Matériel, prévisibles depuis quelques années (arrêt de la rénovation des rames TGV SE, achat de rames neuves en lieu et place de rénovations, appel d'offre pour le démantèlement des TGV A). Cette politique nous amène aujourd'hui à cette situation de forte baisse de charge sur tous les Technicentres.

Autre bémol, plusieurs agents intéressés ne sont pas dans les services ouvrant droit à ce dispositif, malgré les demandes répétées de l'UNSA.

Projet AEC (Accompagnement en Equipe de Contrôle)

Après une présentation du projet AEC le 28 Avril, vos élus ont été consultés lors de la dernière séance plénière.

Ce projet, mené par l'Entreprise et l'AO (Autorité Organisatrice) a été affiché dans l'objectif de maîtriser les coûts afin de compenser la stabilité de la contribution de l'AO.

Les contrôleurs TER se retrouvent face à des bouleversements métiers : travail en brigade quasi systématique, refonte des roulements, disparition des roulements géographiques, diminution du nombre de RHR (Repos Hors Résidence) par mois...

De plus, une enquête réalisée par le CHSCT prouve, si besoin était, que le projet ne remporte pas l'adhésion des ASCT. De plus, le projet AEC génère de très fortes angoisses.

L'UNSA FERROVIAIRE est CONTRE la généralisation de l'EAS (Equipement Agent Seul) sur la Région Alsace. L'UNSA FERROVIAIRE revendique la présence d'au moins un ASCT à bord de chaque train.

Vos Elus UNSA FERROVIAIRE ont ainsi voté CONTRE le projet de l'AEC

Résultat du vote :

CONTRE : 11 élus
4 UNSA - 3 FO - 3 CGT - 1 CFDT

REFUS DE VOTE : 1 élu
1 Sud





8 Rue de Koenigshoffen
67000 STRASBOURG

Téléphone :
78 29 43 - 03 88 22 69 76

E-mail :
ur.alsace@unsa-ferroviaire.org

Retrouvez nous sur Facebook :
Unsa Ferroviaire Alsace
et sur le site :
www.unsa-ferroviaire.org

Ce document est une communication de vos élus UNSA du CER Alsace :

Gérard SCHOTT
Gabriel MUNCH
Ludovic WINTENBERGER
Magali FEUERER
Sylvain RAUCH
Xavier ULRICH
Christophe BECLIER
Evelyne HENER

Information divers :

Les bons plans du CE :

Vos élus UNSA, en responsabilité au CE, œuvrent au quotidien pour vous permettre de bénéficier de bons plans intéressants :

- **PHILIPS :**

avec le code BH252015 vous bénéficiez de 25% de réduction sur le site internet de la marque (www.philips-shop.fr)

- **COCEF :**

Rendez-vous directement dans l'un des magasins COCEF (Vendenheim, Obernai ou Colmar) et, sur présentation de votre Pass Carmillon, bénéficiez de réductions allant de -20% à

-40% sur tous les produits du magasin (électroménager, carrelage, cuisines, etc...)

- **AMAZONIA :**

Sur présentation de votre Pass Carmillon, l'enseigne Amazonia (centre de remise en forme) vous fait bénéficier de réductions. Les frais d'inscription vous sont ainsi offerts, tout comme l'accès au squash et une offre découverte à 19,90€ vous est réservée jusqu'au 31/10/2015. Les agents SNCF déjà membres du club Amazonia, bénéficieront d'un mois offert.

Amazonia est présent à Strasbourg, Colmar, Rixheim et Belfort.

- **CONCERTS :**

3 concerts à prix cassés, au Zénith de Strasbourg :

⇒ Johnny Hallyday le 14/11/15 pour 19€ au lieu de 42€.

⇒ Scorpions le 26/11/15 pour 32€ au lieu de 67,50€.

⇒ David Guetta le 29/06/2015 pour 20€ au lieu de 49€.

Retrouvez toutes les offres sur :

www.mon-cer.fr